

MANDAT DU SECTEUR DE L'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

L'objectif principal du Secteur est d'appuyer les efforts déployés par le monde des affaires canadien pour créer des marchés d'exportation, acquérir la technologie nécessaire et investir à l'étranger, dans le contexte d'une globalisation rapide des affaires et d'un milieu commercial de plus en plus complexe et compétitif. Ces activités ont été orientées vers la réalisation des trois principaux objectifs de la Stratégie commerciale nationale :

- assurer et améliorer l'accès aux marchés internationaux;
- accroître la compétitivité commerciale du Canada;
- renforcer les capacités des Canadiens en matière de commercialisation internationale.

Des initiatives ont été élaborées pour permettre au Canada de tirer avantage des possibilités commerciales découlant des facteurs suivants :

- la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- la ronde des négociations commerciales multilatérales qui a lieu présentement;
- l'établissement d'un marché unique européen en 1992;
- la croissance dynamique des activités économiques et commerciales dans la région de l'Asie-Pacifique.

Le Secteur a été restructuré en 1988 afin d'améliorer les services offerts au monde des affaires canadiens, rendre le Ministère plus présent à l'esprit des exportateurs et des sociétés sur le point de faire de l'exportation et mieux coordonner les efforts commerciaux déployés par le gouvernement fédéral et les provinces.

La restructuration a permis de créer des directions sectorielles de commercialisation internationale pour appuyer les activités de commerce et d'investissement que les sociétés canadiennes mènent à l'étranger et ce, dans toute la gamme des produits et des services. Ces unités servent de point de départ et de centre de coordination pour les programmes d'expansion du commerce et les services du Ministère; elles sont une source d'information sur les divers secteurs du marché et elles diffusent ces renseignements au monde des affaires, aux provinces et à d'autres ministères; leurs activités et celles des sections géographiques de commercialisation du Ministère se complètent mutuellement.

La description des activités et des faits saillants de chacun des secteurs de la direction générale et des directions qui en relèvent se trouve aux pages suivantes.